L'aquilone
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication — enregistrement nº10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 35 numéro 12, 27 mars 2020

Culture en veilleuse

« Ne nous oubliez pas », implore la marquise du cinéma Capitol de Yellowknife qui doit remiser ses projecteurs jusqu'à nouvel ordre. (Crédit photo : Batiste Foisy)

COVID-19

Tous rassemblements interdits

En plus de l'interdiction des rassemblements, de nombreux commerces sont également tenus de fermer temporairement leurs portes. Les commerces qui restent – les épiceries notamment – doivent se plier à de nouvelles règles d'éloignement social.

Batiste Foisy

Tous les rassemblements sont maintenant interdits aux TNO, « peu importe leur taille ou le nombre de participants, qu'ils se déroulent à l'intérieur ou à l'extérieur ».

L'annonce en a été faite par le bureau de l'administratrice en chef de la santé publique, le 22 mars en matinée, par l'émission d'un avis public.

Des exemples de rassemblements désormais interdits détaillés dans le communiqué comprennent : les carnavals et festivals, les offices religieux (y compris les funérailles et les mariages), les infrastructures de loisirs (arénas, piscines, centres récréatifs, maisons des jeunes, salles de sport), les bingos et les loteries de type Chase the Ace et les centres communautaires. Or, il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais bien d'exemples. Tout rassemblement est présumé interdit.

L'avis public ne mentionne pas les rassemblements privés informels (des repas entre amis par exemple), mais Cabin Radio mentionne qu'ils sont également prohibés. *L'Aquilon* n'a pas pu vérifier cette information, mais d'une manière générale, le mot d'ordre est que toute visite à la maison devrait être évitée.

D'une manière ou d'une autre, la Santé publique recommande de pratiquer « l'éloignement social », notamment de maintenir en tout temps une distance de deux mètres entre les individus. Les gens ne sont pas pour autant tenus de rester toujours à l'intérieur. Tant que l'éloignement social est maintenu, il est possible de profiter du grand air. Il est toujours possible, notamment, de se rendre dans la nature ; c'est même recommandé.

Garderies

Selon l'office de l'administratrice en chef de la santé publique, les visites d'amis seraient à proscrire, mais pas la fréquentation des garderies. Les garderies ne sont pas tenues de fermer leurs portes et sont même encouragées à demeurer ouvertes.

On indique que ces dernières remplissent un rôle essentiel en permettant aux travailleurs dont la présence est requise pour lutter contre la pandémie d'être disponibles au travail.

« La disponibilité continue des services agréés d'éducation et de garde de jeunes enfants est essentielle pour s'assurer que les travailleurs essentiels des TNO puissent continuer de fournir des services aux Ténois tout au long de l'urgence sanitaire publique liée à la COVID-19, y compris les services de santé, peut-on lire sur le site web du gouvernement des TNO. Les fournisseurs et les parents seront avisés si la situation venait à changer. »

Le gouvernement offre un soutien

#COVID-19
Suite page 3

Culture

Scène musicale sur pause

Page 6

Environnement

Abattage de loups dans le Slave Nord

Page 11

Éditorial

Catherine Lemire

La violence faite aux femmes : n'arrêtons pas d'en parler !

La journée internationale des femmes le 8 mars dernier a été marquée par le meurtre de ma cousine autochtone en Saskatchewan, victime d'homicide conjugal. Cet acte de violence injustifiable envers une jeune femme et mère d'une fillette de trois ans confirme qu'il faut toujours sensibiliser les gens et continuer à développer des mesures préventives pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles. Les femmes autochtones subissent trois fois plus de violences, y compris la violence conjugale, que les femmes non autochtones et elles sont assassinées trois fois plus que les non-autochtones selon le ministère de la Justice.

Aux TNO, les cas rapportés de violence conjugale sont presque deux fois plus élevés qu'ailleurs au pays et il faut reconnaitre qu'il n'y a pas assez de ressources et de soutien pour les victimes qui essayent de fuir leur sort. L'isolement, l'absence de refuges, le manque de soins de santé et de services policiers, et l'accès limité et le cout élevé des déplacements représentent de gros enjeux pour les victimes de violence conjugale qui habitent dans les petites collectivités.

Le territoire a récemment lancé le service de 9-1-1 et a approuvé un congé payé pour les employés du gouvernement territorial touchés par la violence conjugale, mais ces recours sont des mesures plutôt réactives que préventives.

Tout d'abord, il faut comprendre pourquoi tant de femmes au Canada et dans le territoire, et particulièrement des femmes autochtones, sont victimes de violence - je vous laisse réfléchir à la question. Deuxièmement, il faut continuer d'attirer l'attention sur ce sujet trop tabou ou même normalisé dans de nombreuses communautés. Les campagnes de sensibilisation à la violence faite aux femmes, comme la campagne *Moose Hide*, sont un bon début, mais il faut offrir plus d'appui aux femmes et aux enfants à risque de violence et continuer les efforts de réconciliation.

L'aquilon

www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Directeur et rédacteur en chef : Maxence Jaillet
Correction : Carole Musialek
Maquette : Alexandre Assabgui

Journalistes : Cécile Antoine-Meyzonnade, Thomas Ethier, Batiste Foisy, Denis Lord, Nicolas Servel

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténoises/*L'Aquilon* subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur·e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur·e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et applique la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443

nouvelle orthographe
APF Association de la presse francophone | FIER MEMBRE

Abonnement annuel Version papier 35 $
Abonnement annuel Version PDF 30 $
Représentation commerciale nationale : Lignes Agates Marketing 1-866-411-7486

LES MEMBRES DU CIO RÊVENT AUX JEUX DE 2021

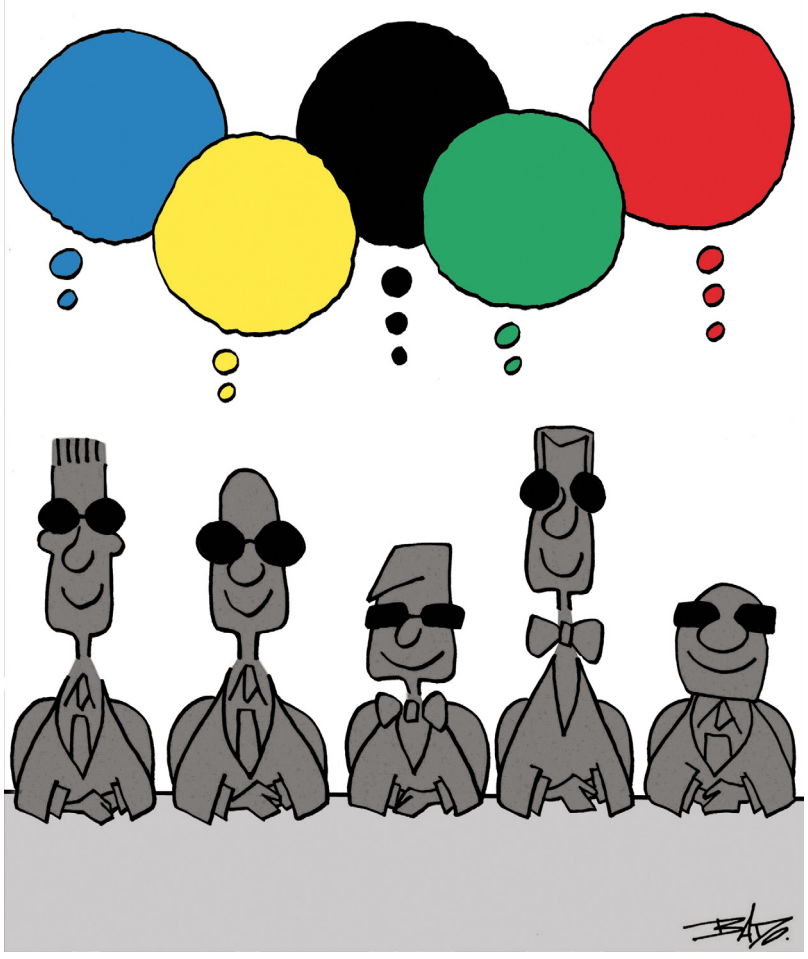

Coronavirus

Le monde n'est pas très juste,
et on vit plusieurs épreuves
qui ne se passent pas dans le luxe,
mais plutôt à l'intérieur.

Il faut prendre soin de s'éloigner
de tout nos amis chers,
de nos bienaimés
et de nos mères et pères.

C'est dur, mais il faut se supporter ;
il faut rester positif
et trouver un moyen de s'aimer
en restant encore vif.

C'est incroyablement énervant,
mais ce n'est pas un jeu.
Par cause de ce mal oscillant,
il faut se montrer capricieux.

Nettoyez vos mains
et gardez-les loin de vos visages,
ces précautions sont pour votre bien ;
s'il vous plait, soyez sages.

Séréna Jenna

LA COLONNE

Chasseurs retrouvés

Deux chasseurs originaires de Hay River et Lutselk'e, ont été retrouvés sains et saufs le 22 mars.

Le samedi 21 mars, un groupe de chasse au caribou a quitté son camp de base dans la région du lac MacKay avec l'intention de revenir le soir même. Deux hommes ont été séparés du groupe. Le matin du 22 mars, un membre de leur groupe a communiqué avec la GRC par téléphone satellite pour l'informer que les hommes étaient en retard et leur a fourni les coordonnées de l'endroit où ils avaient été vus pour la dernière fois.

La GRC a organisé une opération de recherche et de sauvetage, demandant l'aide de l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens (ACRSA) et des membres du groupe.

Folk On The Rocks

La liste des artistes s'allonge pour le festival annuel de musique. Dans un communiqué, les mots semblaient plutôt rassurants en ce qui concerne le maintien de l'évènement : « À cette heure, Folk On The Rocks est optimiste pour la célébration de notre 40e anniversaire. […] Nous sommes confiants dans le fait que les précautions d'éloignement social permettront d'atténuer les risques d'ici l'été. » Concernant la programmation, de nombreux artistes ont déjà été annoncés. On retrouvera notamment le duo Inuit PIQSIQ, le nommé au Juno Digawolf, le groupe pop-folk Delhi 2 Dublin ou encore les iconiques Tegan and Sara. Rendez-vous du 17 au 19 juillet prochain.

AFCY à la recherche de projets

L'Association franco-culturelle de Yellowknife est à la recherche d'artistes ténois, amateurs ou pros, avec « un projet, une idée, une envie pour cette année ». « Que vous jongliez avec des balles, des mots ou des notes de musiques, que vous utilisiez un projecteur, des cartes ou un pinceau, nous voulons vous entendre ! » Envoyez vos messages au plus tard le 29 mars pour partager ce qui vous trotte dans la tête et ce dont vous avez besoin.

En toute intimité avec Leela Gilday

L'autrice-compositrice-interprète ténoise, Leela Gilday, présente un concert gratuit en ligne le 27 mars, en direct de sa résidence où elle est confinée. L'artiste récipiendaire d'un Juno prend part à une série de concerts spéciaux présentés par le Centre National des Arts d'Ottawa, fermé bien sûr en raison des mesures d'exception prises pour limiter la progression de la COVID-19. Les artistes qui présentent ces concerts en ligne reçoivent un cachet pour leurs prestations. Accueillez Leela dans le confort et l'intimité de votre salon en vous rendant sur la page Facebook de l'artiste (facebook.com/leelagildaymusic). Le rideau se lève à 19 h, heure avancée des Rocheuses.

COVID-19 : numéros utiles

Si vous ressentez des symptômes graves (comme l'essoufflement), appelez le 911.

Si vous présentez des symptômes légers, comme la fièvre et la toux ou des symptômes semblables à ceux de la grippe, téléphonez aux coordonnées suivantes :

– Yellowknife : 867-767-9120
– Inuvik : 867-490 –2225 ou 867-777-7246
– Fort Smith : 867-872-6219 ou 867-872-6221
– Hay River : 867-874-7201

Collaborateur·rice·s de cette semaine :

Oscar Aguirre
Mélanie Genest
Séréna Jenna

#COVID-19
Suite de la une

financier spécial additionnel aux garderies pour les inciter à demeurer ouvertes.

Les garderies doivent cependant appliquer les mesures de distanciation sociale et refuser l'admission d'enfants visés par les mesures de quarantaine, comme ceux qui reviennent de l'étranger ou d'une autre juridiction canadienne.

À Yellowknife, le garderie Plein Soleil et la garderie YK Daycare au centre-ville sont fermées depuis le 22 mars.

Commerces forcés de fermeture

L'avis public signale aussi la fermeture obligatoire de plusieurs types de commerce dont la nature de leurs activités « ne leur permet pas d'appliquer des mesures d'éloignement social adéquates ».

Il s'agit, notamment, des bars et discothèques, des musées et galeries d'art, des théâtres et cinémas, des gymnases et salles d'entrainement ainsi que des centres de soins personnels tels que les salons de coiffure et d'esthétique ou les salons de massage. Les entreprises de tourisme sont également visées par l'avis. Dans les faits, une majorité de commerces visés par les nouvelles directives avaient déjà fermé leurs portes.

Les restaurants qui servent des buffets doivent fermer, mais les autres établissements de restauration peuvent continuer le service s'ils permettent une distanciation sociale adéquate – en réduisant le nombre de tables, par exemple.

Les dépanneurs, les épiceries, et les stations-service restent ouverts, mais doivent mettre en place des mesures pour assurer la distanciation sociale, de même que limiter le nombre de clients qu'ils permettent à l'intérieur.

« Ils devraient également encourager fortement leur personnel et leur clientèle à se tenir à une distance de deux mètres les uns des autres, y compris dans les files d'attente, à se laver les mains fréquemment avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes, ou à utiliser du désinfectant pour les mains ayant une teneur d'au moins 60 % d'alcool », signale l'avis public.

L'ouverture des magasins d'alcool, des banques et des pharmacies est permise si l'on met en place les mesures d'éloignement social. Le 23 mars, on a annoncé des heures d'ouverture réduites dans les magasins d'alcool et de cannabis. À Yellowknife, Hay River et Inuvik, les magasins d'alcool sont ouverts de midi à 19 h, du lundi au samedi ; à Fort Smith, l'horaire est de 14 h à 18 h, du lundi au samedi. Il est possible qu'on limite la quantité d'alcool qu'une personne peut acheter à la fois.

Les directives annoncées pour freiner la progression de la COVID-19 changent rapidement. En cas de doute, veuillez vous référer au répertoire des avis de sécurité publique du gouvernement des TNO.

Le ministre des Affaires du Nord, Daniel Vandal, travaille à la maison depuis sa résidence de Winnipeg. Durant la crise de la COVID-19, le ministre affirme être en communication continue avec les gouvernements des territoires et les leadeurs du Nord, notamment les gouvernements autochtones. (Courtoisie Daniel Vandal)

Pour votre engagement indéfectible,
votre courage inébranlable,
votre altruisme sans borne et
votre immense compassion.

Pour aller au-delà du devoir et
souligner vos efforts inlassables.

Pour votre dévouement à prendre
soin d'autrui jour après jour.

Nous souhaitons **vous remercier**.

NTHSSA•ASTNO

CONTRIBUEZ À RÉDUIRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

PRENEZ CES MESURES POUR RÉDUIRE LA PROPAGATION DE LA MALADIE À CORONAVIRUS (COVID-19) :

- suivez les conseils de votre autorité locale de santé publique
- lavez vos mains fréquemment avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes
- utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool lorsqu'il n'y a pas d'eau et de savon sur place
- évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche
- évitez les contacts rapprochés avec des personnes malades et pratiquez la distanciation sociale
- toussez et éternuez dans le creux de votre bras et non dans vos mains
- évitez les voyages non essentiels à l'extérieur du Canada et consultez les conseils de santé aux voyageurs

SYMPTÔMES

Les symptômes de la COVID-19 peuvent être très faibles ou graves, et leur apparition peut survenir jusqu'à 14 jours après l'exposition au virus.

FIÈVRE
(supérieure ou égale à 38 °C)

TOUX

DIFFICULTÉ À RESPIRER

SI VOUS PRÉSENTEZ DES SYMPTÔMES OU SI VOUS AVEZ VOYAGÉ À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

- Restez à la maison et isolez-vous pour éviter de transmettre la maladie à d'autres.
- Évitez de visiter des personnes âgées ou des personnes ayant des problèmes de santé, car elles sont plus susceptibles de développer une maladie grave.
- Téléphonez avant de vous rendre chez un professionnel de la santé ou appelez votre autorité locale de santé publique.
- Si votre état s'aggrave, appelez immédiatement votre professionnel de la santé ou votre autorité de santé publique et suivez ses instructions.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LA COVID-19 :

1-833-784-4397 canada.ca/le-coronavirus

Agence de la santé publique du Canada | Public Health Agency of Canada
Canada

COVID-19

Restez travailler à la maison !

Dans le contexte actuel de la pandémie, une experte du travail à la maison livre ses conseils pour tenir le cap et mieux s'organiser.

Mélanie Genest

En ces temps difficiles de vies contraintes et contrariées, il est, nous rappelle Sylvie Francoeur, important de garder le moral, « de ne pas se laisser contrôler par la peur et la négativité » qui pourraient facilement émerger dans cette réalité nouvelle et temporaire. Il est important aussi de pouvoir s'appuyer les uns sur les autres et de demeurer en contact, de différentes façons.

Pour certains, travailler de chez soi est chose courante alors que pour d'autres, de sérieux ajustements sont nécessaires. Travailleuse autonome pour son entreprise de consultation depuis environ sept ans, Sylvie Francœur connait bien le télétravail et promulgue quelques conseils pour tenir le coup et demeurer efficace malgré tout.

Batiste Foisy de Radio Taïga a installé son studio à la maison dans un coin de sa chambre. (Crédit photo : Batiste Foisy)

Organisation de l'espace.

Est-il souhaitable, par exemple, d'installer son bureau de travail dans sa chambre à coucher ? Selon la consultante, ce n'est pas la meilleure solution, puisque l'espace de travail et l'activité mentale (le stress) qui lui est associée pourraient nuire au sommeil, et entrer en conflit avec un espace psychologiquement associé au repos. Sylvie Francœur recommande de se créer plutôt un espace de travail séparé de la chambre à coucher, qui ne devrait être consacrée, dans le meilleur des mondes, qu'au sommeil exclusivement. S'il n'est pas possible de faire autrement, il est recommandé de mettre un rideau, de créer une séparation entre les deux espaces afin que le cerveau se mette en mode « travail » lorsqu'il pénètre dans cette aire réservée.

Non seulement est-il préférable de se créer un espace de travail permanent, de travailler toujours du même endroit, par exemple dans ce recoin de salon ou sur ce bord de table de cuisine, mais également d'avoir une organisation qui soit ergonomique, de noter la consultante, pour ne pas développer d'autres problèmes qui peuvent aussi nuire au bienêtre et à la productivité.

Organisation de son temps

Comment parvenir à demeurer concentré sur sa tâche, à ne pas se laisser distraire et entrainer par les mille autres choses à faire dans la maison ? Sylvie Francœur admet avoir eu elle-même de la difficulté avec cet aspect. Il faut séparer la vie domestique du travail. La première étape est de respecter le lieu de travail que l'on s'est établi. Ensuite, de se fixer des heures de travail, comme au bureau. Faire du neuf à cinq ou alors du huit et demie à quatre et demie… Le plus important est de se contraindre à rester focalisé sur sa tâche, de ne pas, par exemple, partir en même temps une brassée de lavage ou un bouillon de poulet. Il est de plus nécessaire de se donner des pauses officielles, selon ses propres besoins. « Moi j'ai besoin de me lever toutes les heures, un cinq minutes où je marche, je bois de l'eau, je m'hydrate comme il faut », de témoigner Mme Francoeur. D'autres opteront plutôt pour quinze minutes toutes les trois heures. On choisit ce qui fonctionne pour soi. Le mot-clé ici est « régularité ».

Se fixer – d'avance – des heures de travail régulières et des pauses régulières et les respecter, faciliterait, l'efficacité au travail.

Les autres

Quant aux autres personnes qui partagent le logis de la personne qui fait du télétravail, le conjoint, les enfants, les colocataires, il est important que les attentes soient claires, de mentionner Sylvie Francœur : «Je travaille : je travaille.» Cette fonction n'est plus à confondre avec les tâches ménagères.

« La personne qui travaille à la maison n'est pas là pour faire le ménage ou préparer le souper ou quoi que ce soit d'autre […] On pourrait s'attendre à certaines choses de vous parce que vous êtes à la maison », de rappeler la travailleuse autonome.

Une communication claire et ouverte à ce propos est parfois nécessaire au début. Sylvie Francœur rappelle aussi que, tout comme on ferait au bureau, il est important de ne pas manger devant son ordinateur, de détacher son regard de son écran et de sortir prendre l'air.

Tenue vestimentaire

Qui dit maison, dit vêtements décontractés. Acceptable de travailler en pyjama ? Il ne semblerait pas que ce soit la meilleure manière d'être productif. Au début, c'est normal, de commenter la consultante, ça fait partie des avantages de travailler de la maison, on est à son aise, en robe de chambre, pas peigné ou bien soigné… Mais avec l'habitude, on finit par ne plus se sentir au travail, on est psychologiquement moins productifs ou moins attentifs parce qu'on est en pyjama, c'est relax, c'est comme une journée de congé. De s'habiller comme si on allait travailler en public, ça peut donner de la motivation ; mettre dans l'état d'esprit adéquat pour réaliser ses objectifs de la journée.

« C'est parfaitement acceptable de travailler confortablement, mais prendre une douche le matin et s'habiller avec du vrai linge, ça fait toute une différence », de commenter la consultante.

Maintenir le contact

Pour avoir un contact davantage humain avec les gens, Sylvie Francœur recommande d'utiliser, plutôt que le simple téléphone, des plateformes comme Skype, Facetime, ou Zoom, afin de voir en plus d'entendre les personnes avec lesquelles on entre en communication. Autre bonne raison de ne pas trop négliger sa toilette et son apparence.

Des bénéfices

Après une période nécessaire d'adaptation à son nouveau lieu de travail, Sylvie Francœur s'est aperçue qu'en fait son temps de travail était plus productif à la maison qu'au bureau parce que les interruptions qu'occasionnent les collègues et le téléphone, notamment, étaient beaucoup moins fréquentes. Donc, plus de temps consacré à être concentré à l'ordinateur, sans distraction autour.

Maintenant, pour concilier le télétravail avec la garde de jeunes enfants à la maison, c'est un défi encore plus grand et il faut adapter son horaire en conséquence. Cela nécessite beaucoup de souplesse de la part de l'employeur, ou de soi-même, selon la situation. La consultante espère que dans les circonstances actuelles, les personnes en autorité sont compréhensives et conciliantes.

Pour ce qui est de la situation présente, Sylvie Francoeur recommande de garder un œil sur les annonces du gouvernement du Canada, mais de laisser tomber les nouvelles en continu, qui génèrent en général de l'anxiété.

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Maladie à coronavirus (COVID-19)

Nous travaillons avec les autorités de la santé publique et ses partenaires pour répondre à la situation de la COVID-19, qui évolue rapidement.

Pour plus d'information et pour les dernières mises à jour, visitez le

WWW.GOV.NT.CA/FR

COVID-19

Artistes en pause, partition modifiée

À l'heure où le monde entre peu à peu en isolation, l'annulation des évènements artistiques oblige les principaux intéressés à changer leurs habitudes.

Cécile Antoine-Meyzonnade

« Ne nous oubliez pas, non non non… » À Yellowknife, sur la façade de l» unique cinéma de la ville, les titres de films qui illuminent habituellement la devanture ont été remplacés. A la place, cette phrase très cinématographique, rappelle John Bender, le rebelle du *Breakfast Club* de John Hughes, levant son poing rageur aux rythmes des Simple Minds.

Un message d'alerte, mais aussi d'espoir face aux mesures prises par le gouvernement territorial pour contrer la propagation de la COVID-19 aux Territoires du Nord-Ouest.

Les lieux de vie et l'ensemble des évènements culturels qui devaient avoir lieu en mars et avril ont été annulés ou interrompus. Le festival du Snowking, le Long John Jamboree, le Bison Jamboree… Le coronavirus n'a semble-t-il épargné personne et surtout, aucun artiste.

Scènes désertes

À bientôt 75 ans, Jim Taylor joue depuis plus de quinze ans sur les petites scènes de la capitale des TNO. Et comme beaucoup d'artistes indépendants de la ville – et du pays –, il doit compter sur son autre métier pour pouvoir survivre.

« Pour le moment, je vis grâce à mes économies, mais si la situation dure trop longtemps, ça va devenir plus compliqué », confie-t-il, la voix étouffée.

Jusque-là, il partageait son temps entre la musique et un travail de serveur à l'hôtel Château Nova. Cette deuxième activité lui permet de demander le chômage, la musique ne lui procurant aucune indemnité d'emploi.

Nostalgique, il se souvient de sa routine hebdomadaire, comme d'un temps révolu : « Depuis une quinzaine d'années, le samedi, je me prépare pour aller au [bar] Black Knight, j'installe mon équipement dans l'après-midi, et ensuite je rentre chez moi pour diner. Parfois, je me dis que je préfèrerais rester au fond de mon fauteuil, mais je finis toujours par trouver la motivation. Et dès les premières notes de la première chanson, je sens toutes mes émotions remonter à la surface… Ça me manque déjà terriblement ! »

Faire son concert en ligne, une option très vite écartée par le musicien : « Je ne sais pas comment ils font, j'ai besoin d'être avec mon public. »

Samedi 21 mars, les Welder's Daughters ont joué au Gold Range – fermé pour une période encore indéfinie – en direct sur leurs réseaux sociaux. (Courtoisie Welder's Daughters)

Changement des pratiques

Si la pratique musicale s'en trouve pour certains tronquée, la diffusion prend quant à elle une tournure plus moderne. Habitué des circuits traditionnels de distribution, Yves Lecuyer, musicien francophone pop-rock de Yellowknife, émigré à Montréal pour quelques mois, avait prévu la sortie de son album *Scaphandrier* pour le mois de mars.

Loin d'en remettre en question la diffusion, il a décidé de le sortir de manière numérique. « Je n'ai pas d'autres choix que de le sortir par ce biais-là, concède-t-il. J'ai commencé par Facebook, j'y vais à tâtons parce que je suis un peu perdu dans tout ça, mais c'est certainement plus facile de rejoindre les gens. » Et d'ajouter dans un sourire : « Les gens n'ont rien d'autre à faire avec ce qui se passe maintenant. »

Concerts en ligne

Le Gold Range, établissement phare de la vie nocturne de la capitale des TNO, a lui aussi fermé ses portes. Les Welder's Daughters, groupe emblématique du lieu, a appris à 8 heures du matin, mardi 17 mars, que la scène serait désormais vide, et ce, pour un temps indéfini.

Coup dur pour les artistes qui y jouaient depuis maintenant 17 ans, cinq fois par semaine. « C'était notre travail à temps plein pour mon mari et moi de dire avec peine la chanteuse, Karen Novak. Nous nous retrouvons maintenant sans contrat et tous nos autres concerts ont également été annulés. Ça représente des dizaines de milliers de dollars. »

Pour remédier à la situation, les rockeurs ont décidé de ne pas se laisser abattre. Ils ont opté pour plusieurs solutions. La première n'a d'ailleurs pas tardé à arriver : samedi 21 mars, en direct de leur quartier général, ils ont donné une performance retransmise sur leurs réseaux sociaux. « Ils veulent bien nous laisser jouer parce que tout notre matériel est là, et on y habite également. »

Entraide artistique

Cette soirée spéciale est également motif à introduire « une série de concerts réunissant des artistes du Nord ». En lien étroit avec le NAAC, le groupe espère pouvoir faire jouer différents artistes du Nord dans une salle à Yellowknife. « Nous avons un espace que l'on peut aménager en scène, chaque artiste pourra s'y produire et enregistrer en direct, explique Karen Novak. Chaque enregistrement diffusé en ligne sera accompagné d'un lien vers une cagnotte. » En tant qu'artistes indépendants, il est plus difficile de prétendre à une indemnisation gouvernementale.

Outre le divertissement, ces concerts à huis clos permettront de récolter de l'argent pour les artistes nordiques. « On espère ainsi collecter des fonds pour différents artistes. Certains sont bloqués en isolation, et je sens que cette situation va durer encore longtemps. On va s'entraider », assure-t-elle.

Avez-vous des idées pour
réduire les déchets?

Initiative de réduction
et de recyclage des déchets

Les administrations municipales, les écoles, les organismes, les entreprises et les résidents de votre collectivité peuvent recevoir des fonds pour réduire, réutiliser et recycler les déchets.

Date limite : 6 avril 2020

Pour de plus amples renseignements, envoyez un courriel à **rethinkitnwt@gov.nt.ca** ou téléphonez au **867-767-9236, poste 53176.**

repensez vos habitudes
www.rethinkitnwt.ca

COVID-19

« Nous devons renouer avec nos racines »

Le chef de la Nation dénée, Norman Yakeleya, a convoqué la presse avant de se retirer sur le territoire ancestral, le meilleur endroit, d'après lui, où pratiquer une saine distanciation sociale.

Cécile Antoine-Meyzonnade

« Je veux encourager toutes les communautés, tous les leadeurs, à prendre les mesures nécessaires. » Le 17 mars, Norman Yakeleya a annoncé son départ vers le territoire ancestral. Trois jours plus tard, quelques heures avant son départ de la capitale des Territoires du Nord-Ouest, il a tenu une conférence de presse au téléphone afin de commenter sa décision.

Le but de ce voyage est de pratiquer la distanciation sociale pour éviter toute contamination et la propagation de la COVID-19. Autrement dit, éviter au maximum le nombre de personnes avec lesquelles on pourrait être en contact. Il a grandement insisté sur la nécessité de revenir à un mode de vie plus simple, en harmonie avec ses traditions.

Dès le début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'administratrice en chef de la santé publique avait indiqué que passer du temps en plein air sur le territoire était une bonne façon de se distancier physiquement et de freiner la propagation du virus.

Le Grand Chef de la nation denée Norman Yekeleya (Crédit photo : CAM)

Médecine ancestrale

« On doit se demander ce que sont les plus grandes priorités. Il faut garder les gens sains et en vie. Et pour cela, nous devons revenir sur notre territoire, et vivre en communauté », déclare Norman Yakeleya.

En temps de pandémie mondiale, le Grand Chef déné insiste sur la nécessité de se reconnecter à ses racines. Il a notamment évoqué la médecine ancestrale.

« Nous invitons les familles à utiliser la médecine de nos ancêtres, explique-t-il. Nous devons renouer avec nos racines. »

Groupes de discussion

Pour autant, distanciation sociale ne signifie pas se couper radicalement du monde extérieur. Cette téléconférence en est la démonstration. Mais Norman Yakeleya évoque aussi sa volonté d'instaurer des groupes de discussion officiels entre la communauté et le gouvernement territorial.

« Nous voulons partager notre savoir traditionnel avec le gouvernement et nous restons à son écoute », a-t-il dit avant d'ajouter : « J'attends de la coopération, nous devons sortir de notre isolation et travailler tous ensemble. »

Norman Yakeleya souhaite que la nation Dénée soit partie prenante des décisions.

« Nous sommes là depuis des milliers d'années », rappelle-t-il.

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Sondage 2019-2020 sur la satisfaction de la communauté francophone

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) s'est engagé à fournir au public des communications et des services en français de qualité. Le Secrétariat aux affaires francophones veut connaître l'avis de la communauté francophone sur la capacité du GTNO à offrir et à fournir des communications et des services en français au public.

Répondez au sondage sur la satisfaction de la communauté francophone en ligne à l'adresse : **https://fr.surveymonkey.com/r/Satisfaction_2019-2020**

Vous avez jusqu'au mardi 31 mars 2020 à 17 h pour le faire.

Nous tenons à vous remercier pour votre participation. La participation à ce sondage est volontaire, et vos réponses resteront anonymes. Une synthèse des résultats sera publiée, et toutes les réponses seront prises en considération pour orienter les communications et services en français futurs du GTNO.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :
Secrétariat aux affaires francophones
867-767-9343, poste 71047
francophone@gov.nt.ca

À votre service en français

Employés bilingues du GTNO

Mouna Filali

Interprète médicale en français
Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest (ASTNO)
Français, anglais

« J'aime offrir des services d'interprétation en français au public pour améliorer la communication en toute objectivité afin de soutenir l'autonomie des patients francophones. Cela permet aussi de renforcer la qualité des soins fournis par les professionnels de santé. »

Dans le cadre des célébrations des *Rendez-vous de la francophonie* tout au long du mois de mars 2020, le GTNO souhaite reconnaître la contribution précieuse de ses employés bilingues.

***Merci* pour les services que vous offrez au public!**

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Gestion de la faune

Abattre les loups pour protéger les caribous dans la toundra

Première étape franchie afin de protéger les caribous.

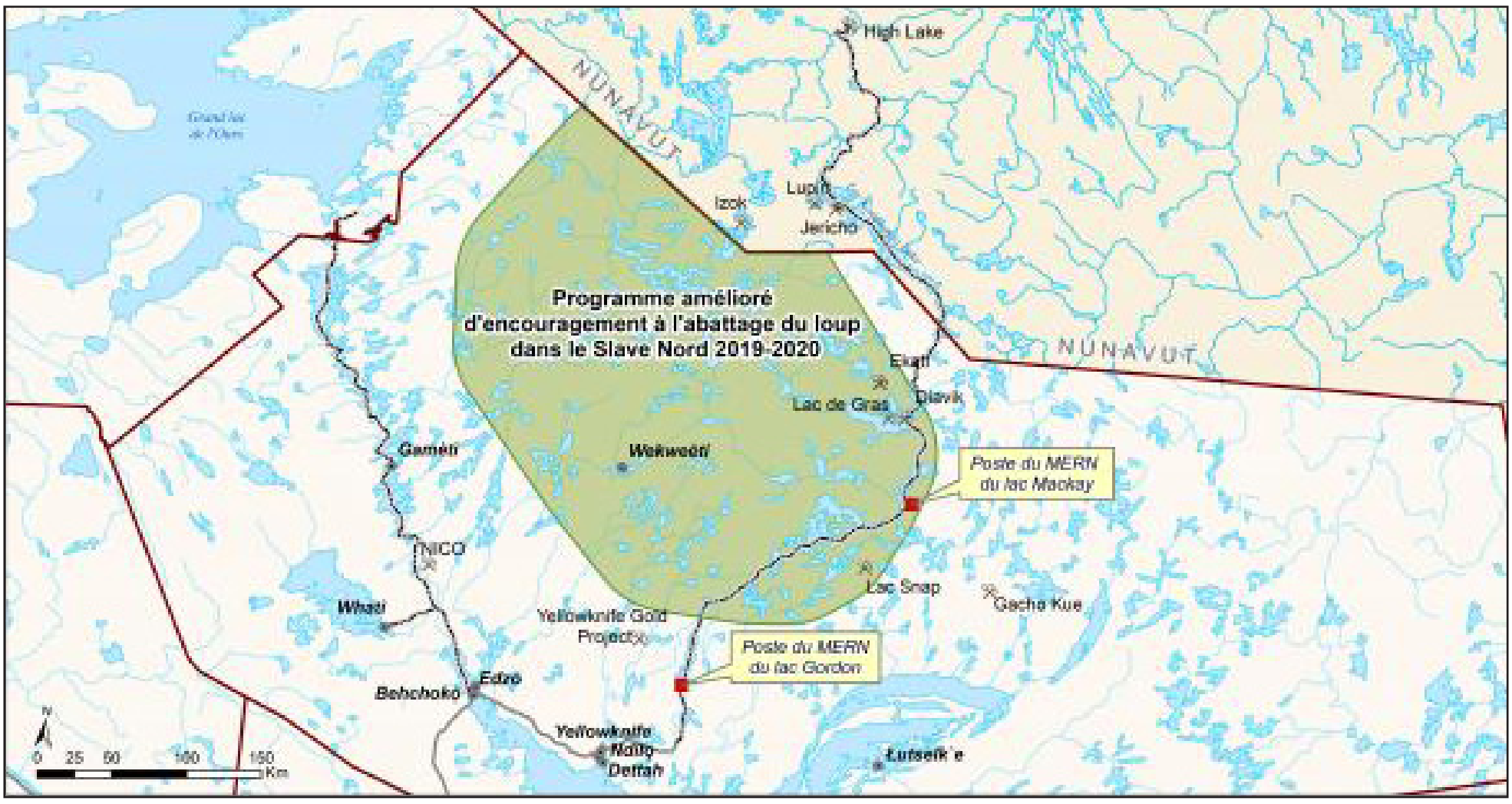

Territoire concerné où se retrouvent les hardes de caribou Bluenose-est et Bathurst. (Courtoisie GTNO)

Alexander Jones

Le comité de cogestion qui compte plusieurs acteurs dont le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement du Nunavut et le gouvernement Tłı̨chǫ devra maintenant répondre aux critiques de l'Office des ressources renouvelables du Wek'èezhi (WRRB) et soumettre à nouveau une proposition d'ici le 21 aout 2020.

Depuis le 15 mars dernier, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a reçu l'approbation du WRRB pour mettre en place un projet pilote du Programme amélioré d'encouragement à l'abattage du loup dans le Slave Nord. L'abattage des loups par avion sera désormais permis afin de protéger les hardes Bluenose-est et Bathurst. La proposition soumise le 31 janvier dernier a franchi une étape bureaucratique dans son chemin vers la protection des hardes de caribous Bluenose-est et Bathurst.

Le WRRB insatisfait

Dans une lettre destinée aux leadeurs du projet, Joseph Judas, président du WRRB, explique que le programme tel qu'il est, aurait besoin de changements avant que le Conseil ne puisse l'approuver. Par exemple, le programme initial déposé en janvier était étalé sur 5 ans (2020-2025), ce qui n'est plus le cas. En fait, le programme sera divisé en deux parties : la première se fera cette année sous forme de projet pilote, et la deuxième aura lieu une fois que les modifications seront ajustées et que le programme sera approuvé.

M. Judas a aussi déploré les retards de dépôt du projet disant que « la proposition ne contribuerait aucunement à protéger les hardes Bluenose-est et Bathurst en 2020 ». Le WRRB a soumis sa propre proposition ayant pour but de mieux gérer les prédateurs sur la toundra en février 2019. Toutefois, la réponse du GTNO et du gouvernement Tłı̨chǫ promettant une action le mois suivant, a en fait pris presque neuf mois.

Le WRRB demande que des changements soient apportés, et qu'il y ait une section ayant comme titre « Leçons apprises » puis que le tout soit soumis de nouveau d'ici le 21 aout. L'automne 2020 verra le WRRB étudier la nouvelle proposition et inviter le public à des consultations. Selon les prévisions de M. Judas, il espère finaliser le programme d'ici la fin de l'année.

Abattage par avion

En attendant que le programme de cinq ans soit adopté par le WRRB et le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, l'abattage par avion sera permis afin de tuer des loups sur le territoire. L'abattage par avion est identifiée comme la manière la plus rentable et efficace pour protéger les hardes de caribous en voie d'extinction. Il s'agira d'un premier pas.

Administration des services de santé et des services sociaux
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Saviez-vous que vous pouvez vous recommander vous-même au

Programme d'orientation pour les soins oncologiques?

Le programme d'orientation pour les soins oncologiques est disponible partout aux TNO. Il est conçu pour aider les patients atteints d'un cancer tout au long de leur parcours avec la maladie. Les patients sont mis en relation avec les infirmiers-pivots en oncologie, afin que ceux-ci les guident à travers le système de soins. À titre d'interlocuteurs principaux, ils seront là pour répondre à leurs questions et aider à coordonner les soins entre les membres de l'équipe de soins.

Les infirmiers-pivots peuvent vous aider à tous les stades de l'évolution du cancer,
notamment : avant le diagnostic (si vous attendez les résultats de vos tests pour cause de soupçon de cancer), au moment du diagnostic, pendant le traitement ou en cas de récidive, à la fin du traitement, pendant la réadaptation, pendant les soins palliatifs, pour les soins aux survivants, etc. Les infirmiers-pivots peuvent également offrir du soutien et des ressources aux amis et aux membres de la famille des personnes atteintes de cancer.

Vous souhaitez avoir du soutien? Prenez rendez-vous directement dès aujourd'hui :
1-866-313-7989 ou
cancer_navigator@gov.nt.ca

Vous n'avez pas besoin d'attendre que votre médecin vous réfère ou qu'il vous diagnostique pour profiter du Programme d'orientation pour les soins oncologiques. Pour en savoir plus, consulter le site suivant : https://www.nthssa.ca/fr/services/programme-d'orientation-pourles-soins-oncologiques.

COVID-19

Du soutien en temps de crise

Gel de prix dans les épiceries et maintien des services des banques alimentaires font partie des mesures mises en place pour affronter la crise aux Territoires du Nord-Ouest.

À l'épicerie Trevor's Independent, un nombre restreint de clients est admis, et ces derniers doivent respecter les mesures de distanciation. (Crédit photo : Thomas Ethier)

Karine Lavoie
IJL – APF – Territoires

La COVID-19 fait présentement planer beaucoup d'inquiétudes à travers le monde et l'incertitude financière qui peut en découler est assurément une source de stress pour plusieurs. C'est dans cette optique que la North West Company a annoncé un gel des prix pour une durée de 60 jours dans ses enseignes Northern et Northmart, répandues à travers le Nord canadien.

Michael Beaulieu, vice-président des ventes et des opérations des magasins Northern Canada informe que, malgré la crise du coronavirus, les prix actuels seront maintenus à moins d'une inflation qui serait en dehors de leur contrôle. De plus, depuis quelques semaines, les épiceries ont augmenté les commandes de produits essentiels en prévision de la crise, et ont imposé des limitations d'achat sur des produits d'hygiène tels que le papier de toilette, les gants et le gel désinfectant.

De l'aide pour les personnes plus vulnérables

Une étude sur les programmes alimentaires communautaires dans les Territoires du Nord-Ouest rapporte que 43,3 % de la population d'Inuvik souffre d'insécurité alimentaire, ce qui est plus de 8 fois supérieur à la moyenne canadienne. Combinées à une crise comme celle de la COVID-19, ces données deviennent très inquiétantes. Heureusement, plusieurs banques alimentaires à travers les T.N.-O. répondront présentes pour soutenir la communauté ténoise en ces temps plus difficiles.

À la banque alimentaire d'Inuvik, la bénévole Angela McInnes précise que ce sont de 40 à 160 familles qui reçoivent de l'aide chaque mois et que la majorité des fonds pour acheter la nourriture provient de bingos. « Heureusement, nous en avons eu un le mois dernier », précise-t-elle étant donné que ce type de rassemblement est à présent interdit.

En lien avec le risque de propagation, McInnes précise qu'il est prévu « de remettre les paniers aux clients devant l'établissement sur le porche avant pour éviter les regroupements à l'intérieur du bâtiment où il y a un potentiel de transmission. De plus, un groupe de bénévoles livre les paniers aux personnes âgées et aux personnes avec une mobilité réduite », conclut-elle.

Une approche proactive

Dans un communiqué de presse, M. Beaulieu indique également les mesures prises afin de limiter le risque de propagation. Parmi ces mesures, il indique la désinfection des surfaces des caisses et des paniers d'épicerie après chaque utilisation ainsi que le nettoyage des autres surfaces plusieurs fois par jour.

De plus, il n'est maintenant plus possible d'utiliser les espaces assis des restaurants selon les restrictions annoncées par le gouvernement fédéral. Finalement, un service de livraison est offert pour les personnes en isolement, les personnes plus vulnérables ainsi que les personnes âgées.

Les employés de la compagnie ont également reçu de nouvelles directives. Ils ont tout d'abord été informés sur les mesures d'hygiène à prendre qui sont plus qu'essentielles pour éviter la transmission du virus. Celles-ci incluent un lavage fréquent des mains, tousser ou éternuer dans le creux de son coude et éviter de se toucher le visage. Advenant qu'un employé soit malade, il est invité à demeurer à la maison. Finalement, tous les employés qui le peuvent doivent travailler de la maison.

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

AVIS À TOUS LES DÉTAILLANTS DE PRODUITS DU TABAC, DE PRODUITS DE VAPOTAGE OU D'ACCESSOIRES CONNEXES

Le 31 mars 2020, la *Loi sur les produits du tabac ou de vapotage* et la *Loi sur le contrôle et la réduction de la consommation par inhalation* des TNO entreront en vigueur.

En tant que détaillant de produits du tabac, de produits de vapotage ou d'accessoires connexes, vous devez prendre des mesures pour assurer la conformité de votre entreprise à ces lois.

Par conséquent, vous devez placer, à un endroit visible, une affiche approuvée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sur l'***âge légal pour acheter ces produits*** et sur les ***risques pour la santé*** (choisissez une affiche parmi celles envoyées par la poste) dans l'aire où l'on vend des produits du tabac, des produits de vapotage ou des accessoires connexes.

Vous ne devez pas étaler des produits du tabac, des produits de vapotage ou des accessoires connexes, ni des produits et des contenants alimentaires qui les imitent, ou en faire la promotion, dans tout endroit où des enfants et des jeunes peuvent les voir ou y avoir accès.

Si vous avez besoin d'une affiche ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le Service de santé environnementale au **867-767-9066**, au poste **49262**, ou envoyer un courriel à l'adresse **environmental_health@gov.nt.ca**.

COVID-19

L'État ne laissera pas l'économie sombrer

Tant le gouvernement territorial que le fédéral présentent des plans costauds d'apaisement économique, mais l'inquiétude persiste chez les entrepreneurs.

Thomas Ethier et Batiste Foisy

En réponse aux impacts économiques de la crise sanitaire de la COVID-19, le gouvernement des TNO a annoncé un plan de relance de 13,2 millions de dollars. Il s'agit là d'une première vague d'aide financière du gouvernement. D'autres mesures pourraient être prises selon l'évolution de la situation entourant la pandémie.

Ce programme d'aide économique a été présenté le vendredi 20 mars par la ministre des Finances, Caroline Wawzonek. Également présente au point de presse, la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement et ministre de l'Infrastructure, Katrina Nokleby, a assuré que le gouvernement fédéral est bien au fait des enjeux spécifiques aux collectivités des Territoires du Nord-Ouest.

« Nous ne voulons pas que les gens soient stressés, qu'ils se demandent comment ils vont avoir les liquidités pour leur entreprise, ou "comment ils vont chauffer leur logement, commente la ministre des Finances. Nous pouvons les aider maintenant. »

Un impact généralisé

Toutes les entreprises des TNO sont affectées d'une façon ou d'une autre par la crise de la COVID-19, estime la ministre. Le montant prévu par les mesures d'aide financière sera distribué en fonction des besoins des entreprises, au cas par cas.

« Même si certains disent qu'ils ont encore de l'argent, ou que des entreprises sont encore ouvertes, tout le monde est touché. La question, c'est de savoir, dans quelques semaines ou quelques mois, quels seront les grands impacts [de cette crise] », a-t-elle affirmé.

Ces mesures de soutien économique incluent notamment l'octroi de prêts à faible taux d'intérêt aux entreprises, par la Société d'investissement et de développement (SID) des TNO.

Report de paiement des dettes

Parmi les différentes mesures couvertes dans ce montant de 13,2 millions de dollars, on prévoit notamment alléger les individus et entreprises en leur permettant de repousser le paiement de leurs dettes.

Toutes activités de recouvrement seront suspendues pour faciliter l'accès aux liquidités des petites entreprises et des particuliers.

La SID accorde également un délai pour tous remboursements de prêts, et ce, pour une période de trois mois cumulés, entre le 1er avril et le 1er septembre 2020, sans pénalité ni intérêts.

Réponse fédérale

Ces investissements du territoire s'ajoutent à la portion du montant de 27 milliards de dollars qui sera distribué par le gouvernement fédéral entre les territoires et les provinces. Selon ce qui a été annoncé au début de la crise sanitaire, les TNO devraient toucher environ 600 millions de dollars en aide fédérale, un montant que juge insuffisant la première ministre Caroline Cochrane.

Le ministre des Affaires du Nord, Daniel Vandal, se dit à l'écoute des doléances de la première ministre. « J'ai rencontré la première ministre, Caroline Cochrane, à Ottawa, avant la conférence des premiers ministres, dit-il. À ce moment elle a clairement signifié que les Territoires du Nord-Ouest ont des besoins spécifiques. Nous savons que tout coute plus cher aux TNO, et partout dans le Nord, et que les infrastructures de santé ne sont pas au même niveau que dans le Sud, alors il y a des besoins spéciaux et nous le prenons en considération. »

« À l'heure actuelle, j'ai de nombreuses discussions avec les dirigeants des Territoires du Nord-Ouest, ajoute le ministre Daniel Vandal, entre la première ministre et moi-même, mais aussi avec les autres membres du conseil des ministres. »

Il laisse entendre qu'une aide fédérale spécifique aux régions du Nord pourrait être annoncée prochainement.

Le ministre Vandal a tenu à informer les résidents du Nord des nombreux programmes fédéraux spéciaux qui ont été mis sur pied pour répondre à la crise. Parmi ces initiatives il mentionne des prestations d'assurance emploi garanties pour tous les travailleurs qui ont perdu leur emploi.

Le ministre des Affaires du Nord suggère aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises qui, pour une raison ou pour une autre, sont touchés par les conséquences économiques de la COVID-19, de prendre contact auprès de Services Canada pour qu'on leur indique quel programme est approprié à leur situation.

Inquiétudes à la chambre de commerce

Appelée à commenter la situation, la directrice générale de la Chambre de commerce de Yellowknife, Deneen Everett, exprime l'inquiétude de ses membres face aux conséquences de la crise.

« Nos membres nous font part de grandes inquiétudes quant aux couts de production qui entament rapidement leurs ressources financières, signale-t-elle. De nombreuses entreprises n'encaissent pas suffisamment de revenus durant cette période éprouvante. Il y a beaucoup d'incertitude. Les gens s'inquiètent que leurs entreprises n'aient pas les moyens nécessaires pour reprendre les affaires lorsque les choses seront de retour à la normale. »

La directrice de la Chambre de commerce de Yellowknife indique être en train de contacter ses membres pour brosser un portrait de la situation. On cherche à compiler le nombre de mises à pied et de fermetures ainsi qu'à dresser une liste des besoins des entrepreneurs. Deneen Everett estime qu'elle aura une meilleure vue d'ensemble d'ici une semaine ou deux.

Elle salue néanmoins l'effort du gouvernement territorial : « Nous entretenons de très bonnes relations avec le gouvernement des TNO et le plan de relance économique constitue un excellent départ. »

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

AVIS PUBLIC
NOUVELLES LOIS SUR LES PRODUITS DU TABAC ET DE VAPOTAGE AUX TNO

Le 31 mars 2020, de nouvelles lois entreront en vigueur visant à réglementer et à restreindre l'accès aux produits du tabac, aux produits de vapotage et à leurs accessoires. Par exemple :

- La vente de produits du tabac, de produits de vapotage et de leurs accessoires est interdite aux personnes âgées de moins de 19 ans.
- Il est interdit de fumer et de vapoter toute substance dans les lieux publics désignés.
- Il est interdit de fumer et de vapoter dans les véhicules automobiles en présence d'une autre personne âgée de moins de 19 ans.
- Les entreprises qui vendent des produits du tabac, des produits de vapotage ou leurs accessoires doivent se conformer à de nouvelles exigences telles que l'affichage de panneaux d'avertissement fondés sur des données probantes informant la population sur les risques pour la santé liés à l'usage du tabac. Elles doivent aussi s'assurer que ces produits ne sont pas étalés ou promus dans un lieu auquel les enfants et les jeunes âgés de moins de 19 ans ont accès.

Les recherches démontrent que l'usage du tabac peut causer le cancer et des maladies cardiaques et pulmonaires, alors que l'usage du cannabis a une incidence sur le développement du cerveau jusqu'à l'âge de 25 ans. Les répercussions des produits de vapotage sur la santé ne sont pas encore connues.

Pour de plus amples renseignements, visitez le **https://www.hss.gov.nt.ca/fr/services/projet-de-loi-no-40-41**.

Radio Taïga
CIVR 103,5 FM

Radio Taïga est disponible partout en tout temps, sur le Web et en baladodiffusion.

Ailleurs dans la presse francophone

Remerciez Ignace Semmelweis

Qui est Ignace Semmelweis ? Dans un de ses derniers *Doodle*, Google célèbre cet obstétricien venu de Hongrie, décédé il y a plus de 150 ans. Qu'est-ce qui lui vaut tant d'attention ? Et pourquoi devriez-vous l'écouter ?

André Farhat
Éditions André Paquette

Il fut une époque où un médecin pouvait pratiquer une autopsie et un accouchement dans la matinée, juste avant le lunch. Au milieu du 19e siècle, la fièvre puerpérale fauchait bien des femmes qui accouchaient.

En devenant médecin résident chef du département d'obstétrique de l'hôpital de Vienne, le 20 mars 1847, le docteur Ignace Philippe Semmelweis allait changer la médecine et l'hygiène mondiale – tout en s'aliénant la communauté médicale.

Par une série d'observations et un raisonnement scientifique entêté, le Dr Semmelweis en arriva à conclure qu'on pouvait freiner la propagation de la maladie en se désinfectant les mains grâce à un lavage adéquat. Cette pratique eut un effet radical : le taux d'infection dans le service de maternité qu'il dirigeait chuta de façon spectaculaire, passant de 18 % à 1 % de cas d'infections.

En développant sa théorie microbienne, Louis Pasteur, autrement plus connu, s'appuya d'ailleurs sur les découvertes de Sammelweis.

Mains propres, mort tragique

Comme bien des pionniers, Ignace Philippe Semmelweis fut davantage perçu comme un hérétique qu'un véritable innovateur. Lui qui, selon l'auteur français Louis-Ferdinand Céline, un de ses admirateurs, traitait d'assassins ses collègues qui refusaient d'appliquer ces règles d'hygiène, mourût seul dans un asile viennois, âgé d'à peine 47 ans.

Toutefois, ses percées ont survécu et semblent aujourd'hui plus pertinentes que jamais.

L'université de médecine de Budapest, en Hongrie, porte depuis 1969 son nom.

Le Dr Ignace Philippe Semmelweis (1818-1965) a révolutionné la médecine et l'hygiène mondiale en montrant que le lavage des mains pouvait freiner la transmission des microbes. (Crédit Montage : André Farhat)

Oscar Aguirre

La grande aventure de la musique classique au Baroque voit naitre en 1685 (le même jour qu'Arcangelo Corelli à Fusignano, et Georg Friederich Händel, à Halle) Jean-Sébastien Bach. Il nait à Eisenach, ville située dans la vallée d'Hörsel dans le *Land* de Thuringe où Martin Luther avait traduit une grande partie de la Bible -originalement écrite en hébreu- à partir de 1521. C'est dans cette ville que les ancêtres de Jean-Sébastien Bach se sont installés depuis plusieurs générations en créant une famille de nombreux musiciens qui dominent la scène de la musique classique religieuse et non religieuse dans la région de Thuringe.

Lorsque Jean-Sébastien Bach a neuf ans, sa mère décède, puis son père une année plus tard. C'est alors son frère, Jean-Christophe, qui l'accueille et prend soin de son éducation. Il joue un rôle important dans la formation de Jean-Sébastien, car il est organiste à l'église de Saint-Michel à Ohrdruf et a étudié avec Johann Pachelbel, organiste, compositeur et théoricien de la musique qui était spécialisé dans le contrepoint rigoureux (une des méthodes d'écriture musicale qui consiste à superposer plusieurs lignes mélodiques dans un système modal). Jean-Christophe enseigne cette méthode à Jean-Sébastien qui apprend des techniques avancées pour jouer le clavicorde et l'orgue pendant qu'il fait ses études à l'école secondaire et excelle dans les langues et la musique. Ce succès lui permet d'avoir une bourse d'études au collège Saint-Michel à Lunebourg.

Le collège Saint Michel est un collège dirigé par l'ordre religieux des moines bénédictins (ordre dans lequel s'était développée l'écriture musicale depuis Guido d'Arezzo), un collège spécialisé en musique chorale, arts et lettres européens enseignés en latin, allemand, français et italien. Alors en 1700, lorsque Jean-Sébastien a quatorze ans, il déménage à Lunebourg pour étudier dans ce collège durant trois années. Durant cette période, il rencontre de grands organistes. Parmi eux se trouve Georg Böhm, qui va avoir une forte influence dans sa manière de jouer l'orgue et de composer de la musique pour orgue et clavecin ; ce compositeur développe la méthode d'écriture en partitions à plusieurs lignes mélodiques qui interchangent les variations. Il est l'un des meilleurs organistes de son temps et joue sur le célèbre orgue de l'église Saint-Jean de Lunebourg. Cet orgue est célébré pour la qualité de sa construction (le stradivarius des orgues).

L'auteur anime Trésor de la musique classique à 21 h,
les dimanches et mercredis sur CIVR 103,5 FM et Radiotaiga.com.

Les aînés en savent beaucoup, mais il y a toujours plus à savoir.

Pour un âge d'or sûr et paisible, renseignez-vous sur les programmes et services pour les aînés, comme les avantages du Régime de pensions du Canada, le Supplément de revenu garanti bonifié, les prestations de la Sécurité de la vieillesse et plus encore.

Rendez-vous à Canada.ca/aines ou appelez au 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Canada

MOTS CROISÉS

N° 649

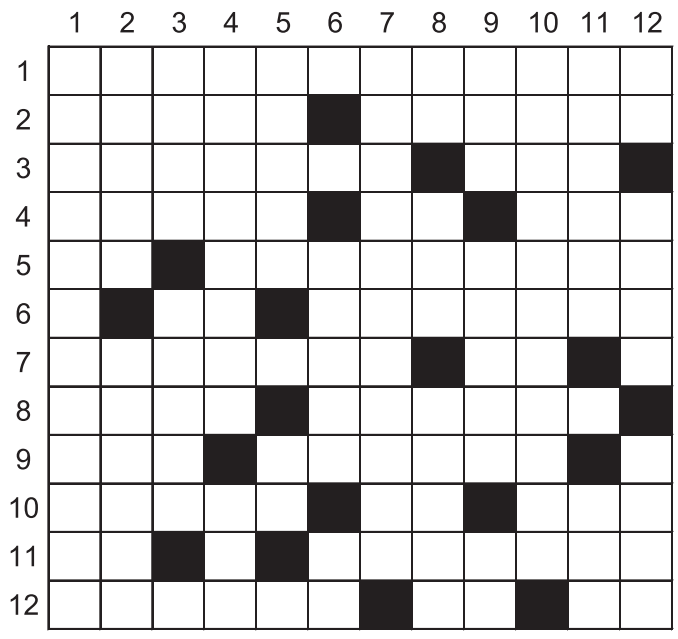

HORIZONTALEMENT

1. Imprécis.
2. Machine à filer – Pénurie.
3. Muscle qui produit une tension – Bière.
4. Copie – En matière de – Région couverte de dunes.
5. Démonstratif – Désinfecter.
6. Connu – Chef d'orchestre.
7. Arbre à feuilles allongées – Interjection.
8. Rude – Costauds.
9. Pronom personnel – Objectifs.
10. Unités – Article – Se rendra.
11. Métal précieux – Craintif.
12. Propres – Tellement – Règle.

VERTICALEMENT

1. Jointure.
2. Texte lyrique – Disciple.
3. Condamné – Devenue aigre.
4. Rénové – Terne.
5. Supprimées – Césium.
6. Abrasif – Post-scriptum.
7. Fichu.
8. La mienne – Sainte – Ecchymoses.
9. Perroquet – Sépare – Ricané.
10. Perception à distance de phénomènes.
11. Répéter – Accouplement.
12. Fer – Énorme – Impôt.

RÉPONSE DU N° 649

E	T	■	I	S	■	S	E	T	T	E	N	
X	U	E	R	U	E	P	■	A	■	R	O	
A	R	I	■	E	L	■	S	M	E	T	I	
T	■	S	E	L	B	I	C	■	I	O	T	
■	S	E	L	B	A	R	■	E	R	P	A	
S	■	H	O	■	R	E	I	R	U	A	L	
O	R	T	S	E	A	M	■	U	S	■	U	
R	E	S	I	T	P	E	A	S	■	E	C	
G	R	E	■	S	E	■	E	T	I	M	I	
■	E	L	A	■	R	U	S	E	N	E	T	
E	T	E	R	A	R	■	T	E	U	O	R	
F	I	T	A	M	I	X	O	R	P	P	A	

Horoscope

SEMAINE DU 22 AU 28 MARS 2020

Signes chanceux de la semaine : Gémeaux, Cancer et Lion

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Voici une semaine où l'action ne fera pas défaut ! Il est possible que vous ayez à « brasser la cage » à certaines personnes. Même si vous êtes pacifiste dans l'âme, votre petit côté guerrier doit s'exprimer à l'occasion.

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
L'appel de la spiritualité devrait se faire sentir. Si vous possédez le moindrement un don, il sera surmultiplié. Vous serez en mesure de voir les choses avec une meilleure perspective ainsi qu'avec une grande empathie.

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous découvrirez une source d'inspiration à travers l'un de vos amis. Celui-ci vous aidera à devenir la personne que vous aviez toujours souhaité être. Il vous éclairera le chemin vers la voie du bonheur.

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous aurez droit à un agenda plutôt chargé cette semaine. Peut-être serait-il préférable d'espacer vos rendez-vous afin d'éviter de vous mettre encore plus de pression sur les épaules en devant les décaler ou les annuler.

LION (24 juillet - 23 aout)
Ce sera sur un coup de tête que vous déciderez de changer complètement votre existence. Vous retournerez sur les bancs d'école en envisageant une toute nouvelle carrière conforme à vos aspirations.

VIERGE (24 aout - 23 septembre)
Le cœur a ses raisons que la raison ne connait pas ! Même si vous tentiez de rester lucide devant une situation assez particulière, il n'y a que votre cœur qui pourra dicter la marche à suivre pour la suite des évènements.

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Que ce soit au travail, avec des amis, de la famille ou autre, vous devrez négocier avec beaucoup de tact avant d'atteindre un bel équilibre. Inévitablement, vous aurez à faire quelques compromis ou autres ajustements.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Professionnellement, un peu de confusion ainsi qu'une situation conflictuelle vous inspireront une nouvelle carrière. Prenez le temps de peser le pour et le contre et consultez vos proches avant de prendre une décision.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
On vous placera sur un piédestal et ce sera une situation qui transformera votre vie au bout du compte. On vous mettra en valeur d'une manière ou d'une autre. Du moins, vous recevrez quelques applaudissements.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vous prendrez surement la décision de déménager. D'ailleurs, peut-être est-il temps de vendre la maison familiale devenue trop grande, surtout si les enfants l'ont quittée depuis longtemps déjà.

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous n'aurez pas la langue dans votre poche et vous exprimerez tout haut ce que les autres pensent tout bas. On pourrait aussi vous faire une confidence assez particulière en raison d'une soudaine sensibilité.

POISSONS (19 février - 20 mars)
On vous offrira des solutions intéressantes pour régler vos problèmes financiers. Vous aurez enfin le champ libre pour vous investir dans un projet qui vous tient à cœur ou pour refaire la décoration à la maison.